



Procès-verbal du COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 13 janvier 2025 en Visioconférence

Présents : Marie Bayle – Fanny Biliato-Moulin - Cathy Carvalho - Valérie Corduri-Daviet – Eric Courtois – Jean-Pierre Defour – Christian Eymard - Isabelle Lelouard - Julie Malsert, Florian Moreau - Laurent Pfeiffer, Elizabeth Querol - Denis Samson – Patrick Singla – Daniel Sobieraj - Christian Eymard - Gilles Liogier

Invités : Patrice Perrin, représentant des présidents de Comités

Assiste : Franck Cadei

Le président, Patrick SINGLA souhaite tous les vœux de bonheur, de réussite et de santé aux membres présents.

Les procès-verbaux des réunions de bureau directeur des 18 novembre et 2 décembre sont mis au vote pour validation. Aucune remarque n'est soulevée : les procès-verbaux sont validés à l'unanimité.

PPF

Transfert du Pôle Féminin

Déplacement du site excellence féminin du lycée ALGOUD-LAFFEMAS (Valence, académie de Grenoble) vers le lycée Jean Perrin (Lyon, académie de Lyon) avec mutualisation des moyens.

La présentation et l'argumentation sont décrites dans le document joint au compte-rendu.

Une discussion aura lieu avec le comité de Drôme-Ardèche pour évoquer la création d'une section sportive de lycée.

Une refonte de l'équipe des intervenants doit avoir lieu, la DTN va soutenir la ligue et évoquer notamment une réflexion sur les missions de Franck Muller. On espère ainsi voir s'améliorer les performances de nos équipes féminines.

Un vote de confiance est proposé au comité directeur. La proposition de transfert est validée à l'unanimité par le comité directeur et pourra être délibérée au prochain Conseil d'administration du 8 février prochain.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSIONS

COMMERCIALISATION

Jean-Pierre fait une proposition pour le recrutement d'un prestataire extérieur afin de produire une plaquette commerciale et ainsi pouvoir démarcher des partenaires pour diversifier nos ressources. Le prestataire sera commissionné sans fixe.

Rencontres de zones avec les clubs et les comités

Des clubs ont été rapprochés et les lieux seront validés ultérieurement.

Des relances doivent être faites vers les clubs et les comités car nous avons eu peu de retours sur les thématiques à aborder et sur les souhaits des clubs.

Comité de la Loire : 6 clubs ont fait des retours

Dates des prochaines réunions prévues en 2025

- Bureaux directeurs : 27 janvier – 24 février – 10 mars – 26 mars – 28 avril – 23 juin
- Comité directeur : 26 mai
- Conseil d'administration : 8 février – 12 avril – 17 mai
- Assemblée générale : 14 juin

Ordre du jour du conseil d'administration du 8 février

- Transfert du pôle féminin
- Réunion avec les clubs
- Point financier
- Point ITFE
- Point Discipline
- Questions diverses

Assemblée générale de la ligue le 14 juin 2025

Valérie va envoyer le cahier des charges aux membres présents afin de rechercher un lieu car beaucoup de sites sont déjà indisponibles.

Un groupe de travail est constitué : Valérie – Julie - Christian – Jean-Pierre – Sophie – Ludovic

Valérie va prendre contact avec Sophie pour récupérer le dossier.

SALARIÉS

Liam a repris en mi-temps thérapeutique. Sophie est en arrêt maladie et doit voir un nouveau médecin.

La question est soulevée quant à l'absence d'un(e) salarié(e) qui pourrait être remplacé(e) afin de pouvoir assurer la continuité des affaires.

Politique salariale

Une réunion va être organisée. Un groupe de travail se constitue avec Cathy, Marie, Julie, Valérie, Patrick, Eric, Denis et Jean-Pierre.

Voir pour que les présidents de commission accèdent aux plannings d'activité.

Il faut faire le point sur les entretiens des salariés : où en sommes-nous ? Les comptes-rendus sont-ils faits ?

Julie évoque la réunion qui s'est déroulée en décembre avec les salariés.

Questions diverses

Les vœux de la région se dérouleront à Cournon et à Lyon.

La convention pour les Inter-pôles va être signée à Bourg-de-Péage le 21 janvier. Ceux-ci se dérouleront du 31 janvier au 4 février.

La réunion se termine à 22h.

*Patrick SINGLA,
Président*



*Valérie CORDURI-DAVIET,
Secrétaire Générale*



Définition du projet :

Déplacement du site excellence féminin du lycée ALGOUD-LAFFEMAS (Valence, académie de Grenoble) vers le lycée Jean Perrin (Lyon, académie de Lyon) pour mutualisation.

Ce dossier est piloté par la ligue handball AURA, BD et CA, son président et la DTR. La ligue est le support juridique du pôle espoirs.

Vous trouverez ci-après l'argumentation technique détaillée qui a été évoquée lors d'une première réunion sur site le 21 novembre au lycée Jean Perrin en présence des chefs d'établissements du collège et lycée Jean Perrin, des IA IPR EPS de l'académie de Lyon, de votre DTN adjoint en charge du PPF Féminin et des élus et salariés de la ligue AURA.

NOTE D'OPPORTUNITÉ DU DEPLACEMENT DU SITE EXCELLENCE DU POLE ESPOIRS HANDBALL FEMININ AURA DE VALENCE A LYON

1. PREAMBULE HISTORIQUE & CONTEXTE

En 2017/18, les 3 pôles espoirs de Clermont, Lyon, Chambéry sont devenus 3 sites d'accession (3ème/2de) du pôle espoirs HBF AURA dans le cadre de la réforme du « Projet de Performance Fédéral handball féminin ». L'implantation du site excellence a été discutée cette même année, Lyon avait été pressenti pour son emplacement géographique adapté mais les installations sportives n'étaient pas conformes au cahier des charges. Parallèlement, le site de Valence géographiquement moins central a rempli le cahier des charges avec en plus la présence à proximité du club de Haut Niveau de Bourg de Péage et son Centre de Formation évoluant en National 1.

Le site a ouvert en 2018/19, nous en sommes à sa 7ème année de fonctionnement.

Durant ces 7 années scolaires,

- Des opportunités se sont créées à LYON
 - o Rénovation complète du « vieux » gymnase du lycée
 - o Obtention de 2 créneaux d'entraînement supplémentaire au gym Favier (40x20m)
 - o Rénovation/Construction de l'internat livré en octobre 2024 avec 50 places supplémentaires fléchée « public féminin & internat d'excellence »

- o Construction d'un nouvel équipement sportif adapté à la pratique des pôles espoirs hand et volley en plus de l'EPS (gymnases aux normes avec caméras, salle de muscu, salle bain froid, salle kiné, salle des profs), livraison juillet 2025.

- Un terrain moins propice à Valence

- o Disparition du club de HN et de son CF, équipe de N1F.
- o Des difficultés pour aménager les EDT au-delà de ceux des SSS et diminution drastique des moyens du lycée qui servaient à organiser les rattrapages des « cours loupés ».

- Des évolutions négatives sur le plan de l'accompagnement des partenaires institutionnels.

- o En 2023, baisse de 50% puis en 2024 100% de l'accompagnement de la région AURA sur les pôles espoirs handball (perte de 125 000€/an).

2. ASPECTS ESSENTIELS FAVORABLE A LA RELOCALISATION SUR LE SITE DE LYON – JEAN PERRIN

a. LA GEOGRAPHIE

Le lieu d'implantation doit permettre un accès en transport en commun (SNCF + Transport ville) du domicile à l'internat le dimanche soir, du lycée à l'entraînement club le vendredi en début d'après-midi. Lyon permet de rapprocher Annecy (N1) de 3h à 2h05, Clermont (N2/D2) de 4h30 à 2h25, St Etienne de 2h15 à 0h46min. Le club du HBCAM63 est notre club de D2 qui a le plus de chance d'accéder en LFH à court terme, nous nous devons de créer les conditions d'une collaboration future.

b. LA MUTUALISATION

Avec les autres pôles (site accession HB masculin) et pôle Volley-ball masculin) Mutualisation des aménagements EDT, EPS spécifique, coordination Préparation Physique, Spé Gardiens.... Baisse des coûts de fonctionnement et de certaines RH car mutualisées (Kiné, PP, Spé GB...)

Entre les 2 sites féminins accession et excellence Baisse des effectifs sur l'ensemble des 2 sites HB féminin (43 joueuses ce jour), notamment sur le nbre de « 2de accession-centre régional » au profit des « 2de excellence ». Les 2de accession pourront aider à l'équilibre des groupes d'entraînement des 2 sites donc diminuer significativement le nombre de partenaires en 1ère en site excellence.

c. LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGE DANS LA PARTIE « SCOLAIRE » DU DOUBLE PROJET

A Lyon, dans les conditions actuelles, la partie « scolaire » du double projet répond au cahier des charge car les EDT sont aménagés afin que les élèves assistent à 100% des cours. Il y aura cependant une exception pour les Clermontoises qui devront quitter les cours à 13h45 le vendredi (donc 1h de cours manqué avec un rattrapage à organiser). Les moyens fléchés par le rectorat au lycée sont conséquents avec un poste EPS à profil permettant l'organisation de l'EPS spécifique 6h et un entraînement « pôle » 2h hebdomadaire.

A cela, se rajoute une enveloppe d'HSE fléchée « élèves SHN » de 230 heures en 2024/25. Ces moyens permettent notamment la mise en place l'aide personnalisé à l'internat et les besoins de rattrapage de cours ponctuels.

d. LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGE DANS LA PARTIE « SPORTIVE » DU DOUBLE PROJET

Sur le plan handball pas de changement significatif sur la quantité d'entraînement, toutes les athlètes disposeront d'un entraînement quotidien « collectif » et d'un entraînement « individualisé » en matinée. La disponibilité du nouveau gymnase en soirée et la présence de nombreux clubs de niveaux N2/N1 sur la métropole lyonnaise permettra des opportunités pour organiser des matchs de travail sur site. Sur le plan de la préparation physique, la grosse amélioration portera sur les disponibilités des 2 salles de musculation en plus de l'EPS spécifique « MUSCULATION » qui permettra de mieux individualiser la charge et les contenus de formation.

3. ECHEANCE = SEPTEMBRE 2025

a. Pour le lycée Jean Perrin

Pour le personnel dirigeant et pédagogique du lycée Jean Perrin, il paraît plus logique et opportun de travailler sur cette évolution et afflux de nouvelles élèves sportives en même temps que l'ouverture des nouveaux locaux internat et installations sportives, la nature ayant horreur du vide. Le nouvel internat vient d'être livré à 100% il y a quelques jours, Il reste 17 places non attribuées qui pourraient être provisionner pour le site excellence à la prochaine rentrée. La nouvelle installation sportive livrée mi-juillet 2025.

b. Pour les athlètes

- Toutes les athlètes à transférer de Valence à Lyon sont en 1ères avec un potentiel de 8 joueuses maxi dont 5 jouent sur Lyon, ces 8 joueuses ont toutes fait des choix de spécialités pour s'adapter un transfert s'il est décidé.

- Une génération « 2010 » prometteuse dont un certain nombre pourraient intégrer l'excellence dès la 2de en septembre 2025. Le fait d'arriver directement à Lyon impliquerait un seul changement d'établissement.

Les points de vigilance ;

L'échéance des travaux du gymnase de Jean Perrin : *A date, les délais semblent respectés avec une livraison toujours prévue pour Juillet 2025.*

La communication vers les clubs : *une réunion à été organisée à ce propos, réunissant tous les clubs féminins pro et néo-pro de la ligue. Le projet de déplacement à largement été évoqué et à recueilli l'assentiment ultra majoritaire des personnes présentes.*

La communication vers le lycée de Valence : *Une rencontre s'est tenue en octobre dernier avec le proviseur du lycée A.L ainsi que le professeur d'EPS coordonnateur technique (Malik Vivant) pour évoquer le projet et recueillir les avis. Le proviseur acceptera la décision de la ligue quelle qu'elle soit.*

La communication vers le lycée JP : *2 rencontres ont été effectuées avec la présence de la DTN, EN, Rectorat, Ligue et staffs pour échanges sur le sujet.*

La communication vers l'éducation nationale : *deux courriers d'intention ont été adressés aux rectorats de Grenoble et de Lyon. Un accusé de réception reçu.*

La communication vers les parents et les joueuses : *L'éventualité du déplacement à d'ores et déjà été évoqué auprès des familles et des élèves dans un but d'information.*

La communication vers les staffs actuellement en place : *Réalisée. Les staffs ont également été associé à l'une des réunions programmées au lycée JP.*

La communication vers le comité de Drôme Ardèche

Définition du projet :

Déplacement du site excellence féminin du lycée ALGOUD-LAFFEMAS (Valence, académie de Grenoble) vers le lycée Jean Perrin (Lyon, académie de Lyon) pour mutualisation.

Ce dossier est piloté par la ligue handball AURA, BD et CA, son président et la DTR. La ligue est le support juridique du pôle espoirs.

Vous trouverez ci-après l'argumentation technique détaillée qui a été évoquée lors d'une première réunion sur site le 21 novembre au lycée Jean Perrin en présence des chefs d'établissements du collège et lycée Jean Perrin, des IA IPR EPS de l'académie de Lyon, de votre DTN adjoint en charge du PPF Féminin et des élus et salariés de la ligue AURA.

NOTE D'OPPORTUNITÉ DU DEPLACEMENT DU SITE EXCELLENCE DU POLE ESPOIRS HANDBALL FEMININ AURA DE VALENCE A LYON

1. PREAMBULE HISTORIQUE & CONTEXTE

En 2017/18, les 3 pôles espoirs de Clermont, Lyon, Chambéry sont devenus 3 sites d'accession (3ème/2de) du pôle espoirs HBF AURA dans le cadre de la réforme du « Projet de Performance Fédéral handball féminin ». L'implantation du site excellence a été discutée cette même année, Lyon avait été pressenti pour son emplacement géographique adapté mais les installations sportives n'étaient pas conformes au cahier des charges. Parallèlement, le site de Valence géographiquement moins central a rempli le cahier des charges avec en plus la présence à proximité du club de Haut Niveau de Bourg de Péage et son Centre de Formation évoluant en National 1.

Le site a ouvert en 2018/19, nous en sommes à sa 7ème année de fonctionnement.

Durant ces 7 années scolaires,

- Des opportunités se sont créées à LYON
 - o Rénovation complète du « vieux » gymnase du lycée
 - o Obtention de 2 créneaux d'entraînement supplémentaire au gym Favier (40x20m)
 - o Rénovation/Construction de l'internat livré en octobre 2024 avec 50 places supplémentaires fléchée « public féminin & internat d'excellence »

- o Construction d'un nouvel équipement sportif adapté à la pratique des pôles espoirs hand et volley en plus de l'EPS (gymnases aux normes avec caméras, salle de muscu, salle bain froid, salle kiné, salle des profs), livraison juillet 2025.

- Un terrain moins propice à Valence

- o Disparition du club de HN et de son CF, équipe de N1F.
- o Des difficultés pour aménager les EDT au-delà de ceux des SSS et diminution drastique des moyens du lycée qui servaient à organiser les rattrapages des « cours loupés ».

- Des évolutions négatives sur le plan de l'accompagnement des partenaires institutionnels.

- o En 2023, baisse de 50% puis en 2024 100% de l'accompagnement de la région AURA sur les pôles espoirs handball (perte de 125 000€/an).

2. ASPECTS ESSENTIELS FAVORABLE A LA RELOCALISATION SUR LE SITE DE LYON – JEAN PERRIN

a. LA GEOGRAPHIE

Le lieu d'implantation doit permettre un accès en transport en commun (SNCF + Transport ville) du domicile à l'internat le dimanche soir, du lycée à l'entraînement club le vendredi en début d'après-midi. Lyon permet de rapprocher Annecy (N1) de 3h à 2h05, Clermont (N2/D2) de 4h30 à 2h25, St Etienne de 2h15 à 0h46min. Le club du HBCAM63 est notre club de D2 qui a le plus de chance d'accéder en LFH à court terme, nous nous devons de créer les conditions d'une collaboration future.

b. LA MUTUALISATION

Avec les autres pôles (site accession HB masculin) et pôle Volley-ball masculin) Mutualisation des aménagements EDT, EPS spécifique, coordination Préparation Physique, Spé Gardiens.... Baisse des coûts de fonctionnement et de certaines RH car mutualisées (Kiné, PP, Spé GB...)

Entre les 2 sites féminins accession et excellence Baisse des effectifs sur l'ensemble des 2 sites HB féminin (43 joueuses ce jour), notamment sur le nbre de « 2de accession-centre régional » au profit des « 2de excellence ». Les 2de accession pourront aider à l'équilibre des groupes d'entraînement des 2 sites donc diminuer significativement le nombre de partenaires en 1ère en site excellence.

c. LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGE DANS LA PARTIE « SCOLAIRE » DU DOUBLE PROJET

A Lyon, dans les conditions actuelles, la partie « scolaire » du double projet répond au cahier des charge car les EDT sont aménagés afin que les élèves assistent à 100% des cours. Il y aura cependant une exception pour les Clermontoises qui devront quitter les cours à 13h45 le vendredi (donc 1h de cours manqué avec un rattrapage à organiser). Les moyens fléchés par le rectorat au lycée sont conséquents avec un poste EPS à profil permettant l'organisation de l'EPS spécifique 6h et un entraînement « pôle » 2h hebdomadaire.

A cela, se rajoute une enveloppe d'HSE fléchée « élèves SHN » de 230 heures en 2024/25. Ces moyens permettent notamment la mise en place l'aide personnalisé à l'internat et les besoins de rattrapage de cours ponctuels.

d. LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGE DANS LA PARTIE « SPORTIVE » DU DOUBLE PROJET

Sur le plan handball pas de changement significatif sur la quantité d'entraînement, toutes les athlètes disposeront d'un entraînement quotidien « collectif » et d'un entraînement « individualisé » en matinée. La disponibilité du nouveau gymnase en soirée et la présence de nombreux clubs de niveaux N2/N1 sur la métropole lyonnaise permettra des opportunités pour organiser des matchs de travail sur site. Sur le plan de la préparation physique, la grosse amélioration portera sur les disponibilités des 2 salles de musculation en plus de l'EPS spécifique « MUSCULATION » qui permettra de mieux individualiser la charge et les contenus de formation.

3. ECHEANCE = SEPTEMBRE 2025

a. Pour le lycée Jean Perrin

Pour le personnel dirigeant et pédagogique du lycée Jean Perrin, il paraît plus logique et opportun de travailler sur cette évolution et afflux de nouvelles élèves sportives en même temps que l'ouverture des nouveaux locaux internat et installations sportives, la nature ayant horreur du vide. Le nouvel internat vient d'être livré à 100% il y a quelques jours, Il reste 17 places non attribuées qui pourraient être provisionner pour le site excellence à la prochaine rentrée. La nouvelle installation sportive livrée mi-juillet 2025.

b. Pour les athlètes

- Toutes les athlètes à transférer de Valence à Lyon sont en 1ères avec un potentiel de 8 joueuses maxi dont 5 jouent sur Lyon, ces 8 joueuses ont toutes fait des choix de spécialités pour s'adapter un transfert s'il est décidé.

- Une génération « 2010 » prometteuse dont un certain nombre pourraient intégrer l'excellence dès la 2de en septembre 2025. Le fait d'arriver directement à Lyon impliquerait un seul changement d'établissement.

Les points de vigilance ;

L'échéance des travaux du gymnase de Jean Perrin : *A date, les délais semblent respectés avec une livraison toujours prévue pour Juillet 2025.*

La communication vers les clubs : *une réunion à été organisée à ce propos, réunissant tous les clubs féminins pro et néo-pro de la ligue. Le projet de déplacement à largement été évoqué et à recueilli l'assentiment ultra majoritaire des personnes présentes.*

La communication vers le lycée de Valence : *Une rencontre s'est tenue en octobre dernier avec le proviseur du lycée A.L ainsi que le professeur d'EPS coordonnateur technique (Malik Vivant) pour évoquer le projet et recueillir les avis. Le proviseur acceptera la décision de la ligue quelle qu'elle soit.*

La communication vers le lycée JP : *2 rencontres ont été effectuées avec la présence de la DTN, EN, Rectorat, Ligue et staffs pour échanges sur le sujet.*

La communication vers l'éducation nationale : *deux courriers d'intention ont été adressés aux rectorats de Grenoble et de Lyon. Un accusé de réception reçu.*

La communication vers les parents et les joueuses : *L'éventualité du déplacement à d'ores et déjà été évoqué auprès des familles et des élèves dans un but d'information.*

La communication vers les staffs actuellement en place : *Réalisée. Les staffs ont également été associé à l'une des réunions programmées au lycée JP.*

La communication vers le comité de Drôme Ardèche

Définition du projet :

Déplacement du site excellence féminin du lycée ALGOUD-LAFFEMAS (Valence, académie de Grenoble) vers le lycée Jean Perrin (Lyon, académie de Lyon) pour mutualisation.

Ce dossier est piloté par la ligue handball AURA, BD et CA, son président et la DTR. La ligue est le support juridique du pôle espoirs.

Vous trouverez ci-après l'argumentation technique détaillée qui a été évoquée lors d'une première réunion sur site le 21 novembre au lycée Jean Perrin en présence des chefs d'établissements du collège et lycée Jean Perrin, des IA IPR EPS de l'académie de Lyon, de votre DTN adjoint en charge du PPF Féminin et des élus et salariés de la ligue AURA.

NOTE D'OPPORTUNITÉ DU DEPLACEMENT DU SITE EXCELLENCE DU POLE ESPOIRS HANDBALL FEMININ AURA DE VALENCE A LYON

1. PREAMBULE HISTORIQUE & CONTEXTE

En 2017/18, les 3 pôles espoirs de Clermont, Lyon, Chambéry sont devenus 3 sites d'accession (3ème/2de) du pôle espoirs HBF AURA dans le cadre de la réforme du « Projet de Performance Fédéral handball féminin ». L'implantation du site excellence a été discutée cette même année, Lyon avait été pressenti pour son emplacement géographique adapté mais les installations sportives n'étaient pas conformes au cahier des charges. Parallèlement, le site de Valence géographiquement moins central a rempli le cahier des charges avec en plus la présence à proximité du club de Haut Niveau de Bourg de Péage et son Centre de Formation évoluant en National 1.

Le site a ouvert en 2018/19, nous en sommes à sa 7ème année de fonctionnement.

Durant ces 7 années scolaires,

- Des opportunités se sont créées à LYON
 - o Rénovation complète du « vieux » gymnase du lycée
 - o Obtention de 2 créneaux d'entraînement supplémentaire au gym Favier (40x20m)
 - o Rénovation/Construction de l'internat livré en octobre 2024 avec 50 places supplémentaires fléchée « public féminin & internat d'excellence »

- o Construction d'un nouvel équipement sportif adapté à la pratique des pôles espoirs hand et volley en plus de l'EPS (gymnases aux normes avec caméras, salle de muscu, salle bain froid, salle kiné, salle des profs), livraison juillet 2025.

- Un terrain moins propice à Valence

- o Disparition du club de HN et de son CF, équipe de N1F.
- o Des difficultés pour aménager les EDT au-delà de ceux des SSS et diminution drastique des moyens du lycée qui servaient à organiser les rattrapages des « cours loupés ».

- Des évolutions négatives sur le plan de l'accompagnement des partenaires institutionnels.

- o En 2023, baisse de 50% puis en 2024 100% de l'accompagnement de la région AURA sur les pôles espoirs handball (perte de 125 000€/an).

2. ASPECTS ESSENTIELS FAVORABLE A LA RELOCALISATION SUR LE SITE DE LYON – JEAN PERRIN

a. LA GEOGRAPHIE

Le lieu d'implantation doit permettre un accès en transport en commun (SNCF + Transport ville) du domicile à l'internat le dimanche soir, du lycée à l'entraînement club le vendredi en début d'après-midi. Lyon permet de rapprocher Annecy (N1) de 3h à 2h05, Clermont (N2/D2) de 4h30 à 2h25, St Etienne de 2h15 à 0h46min. Le club du HBCAM63 est notre club de D2 qui a le plus de chance d'accéder en LFH à court terme, nous nous devons de créer les conditions d'une collaboration future.

b. LA MUTUALISATION

Avec les autres pôles (site accession HB masculin) et pôle Volley-ball masculin) Mutualisation des aménagements EDT, EPS spécifique, coordination Préparation Physique, Spé Gardiens.... Baisse des coûts de fonctionnement et de certaines RH car mutualisées (Kiné, PP, Spé GB...)

Entre les 2 sites féminins accession et excellence Baisse des effectifs sur l'ensemble des 2 sites HB féminin (43 joueuses ce jour), notamment sur le nbre de « 2de accession-centre régional » au profit des « 2de excellence ». Les 2de accession pourront aider à l'équilibre des groupes d'entraînement des 2 sites donc diminuer significativement le nombre de partenaires en 1ère en site excellence.

c. LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGE DANS LA PARTIE « SCOLAIRE » DU DOUBLE PROJET

A Lyon, dans les conditions actuelles, la partie « scolaire » du double projet répond au cahier des charge car les EDT sont aménagés afin que les élèves assistent à 100% des cours. Il y aura cependant une exception pour les Clermontoises qui devront quitter les cours à 13h45 le vendredi (donc 1h de cours manqué avec un rattrapage à organiser). Les moyens fléchés par le rectorat au lycée sont conséquents avec un poste EPS à profil permettant l'organisation de l'EPS spécifique 6h et un entraînement « pôle » 2h hebdomadaire.

A cela, se rajoute une enveloppe d'HSE fléchée « élèves SHN » de 230 heures en 2024/25. Ces moyens permettent notamment la mise en place l'aide personnalisé à l'internat et les besoins de rattrapage de cours ponctuels.

d. LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGE DANS LA PARTIE « SPORTIVE » DU DOUBLE PROJET

Sur le plan handball pas de changement significatif sur la quantité d'entraînement, toutes les athlètes disposeront d'un entraînement quotidien « collectif » et d'un entraînement « individualisé » en matinée. La disponibilité du nouveau gymnase en soirée et la présence de nombreux clubs de niveaux N2/N1 sur la métropole lyonnaise permettra des opportunités pour organiser des matchs de travail sur site. Sur le plan de la préparation physique, la grosse amélioration portera sur les disponibilités des 2 salles de musculation en plus de l'EPS spécifique « MUSCULATION » qui permettra de mieux individualiser la charge et les contenus de formation.

3. ECHEANCE = SEPTEMBRE 2025

a. Pour le lycée Jean Perrin

Pour le personnel dirigeant et pédagogique du lycée Jean Perrin, il paraît plus logique et opportun de travailler sur cette évolution et afflux de nouvelles élèves sportives en même temps que l'ouverture des nouveaux locaux internat et installations sportives, la nature ayant horreur du vide. Le nouvel internat vient d'être livré à 100% il y a quelques jours, Il reste 17 places non attribuées qui pourraient être provisionner pour le site excellence à la prochaine rentrée. La nouvelle installation sportive livrée mi-juillet 2025.

b. Pour les athlètes

- Toutes les athlètes à transférer de Valence à Lyon sont en 1ères avec un potentiel de 8 joueuses maxi dont 5 jouent sur Lyon, ces 8 joueuses ont toutes fait des choix de spécialités pour s'adapter un transfert s'il est décidé.

- Une génération « 2010 » prometteuse dont un certain nombre pourraient intégrer l'excellence dès la 2de en septembre 2025. Le fait d'arriver directement à Lyon impliquerait un seul changement d'établissement.

Les points de vigilance ;

L'échéance des travaux du gymnase de Jean Perrin : *A date, les délais semblent respectés avec une livraison toujours prévue pour Juillet 2025.*

La communication vers les clubs : *une réunion à été organisée à ce propos, réunissant tous les clubs féminins pro et néo-pro de la ligue. Le projet de déplacement à largement été évoqué et à recueilli l'assentiment ultra majoritaire des personnes présentes.*

La communication vers le lycée de Valence : *Une rencontre s'est tenue en octobre dernier avec le proviseur du lycée A.L ainsi que le professeur d'EPS coordonnateur technique (Malik Vivant) pour évoquer le projet et recueillir les avis. Le proviseur acceptera la décision de la ligue quelle qu'elle soit.*

La communication vers le lycée JP : *2 rencontres ont été effectuées avec la présence de la DTN, EN, Rectorat, Ligue et staffs pour échanges sur le sujet.*

La communication vers l'éducation nationale : *deux courriers d'intention ont été adressés aux rectorats de Grenoble et de Lyon. Un accusé de réception reçu.*

La communication vers les parents et les joueuses : *L'éventualité du déplacement à d'ores et déjà été évoqué auprès des familles et des élèves dans un but d'information.*

La communication vers les staffs actuellement en place : *Réalisée. Les staffs ont également été associé à l'une des réunions programmées au lycée JP.*

La communication vers le comité de Drôme Ardèche